

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSCI** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, **Mme Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Eliot BERNAUD**.....

- était inscrit(e) dans l'établissement **ENSCI**
pour l'année scolaire 2020/2021
en (1) : **4^{ème} année de master en Création industrielle**
- passe en année supérieure de (1) : **5^{ème} année de master en Création industrielle**.....
pour l'année scolaire 2021/2022
dans l'établissement : **ENSCI**.....
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

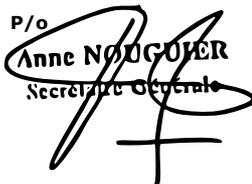
Avis très favorable : Beau parcours d'un élève curieux, entreprenant et très productif. Grande capacité de travail. Elève dans l'échange et fiable. Il connaît ses objectifs et avance avec méthode, concentration et motivation depuis le début de son cursus.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Cachet et signature
du Chef d'établissement
(ou de son représentant)

Date : 30 juillet 2021

P/o
Anne NOUGUIER
Secrétaire Générale



Cette attestation sera demandée à l'élève lors de la soumission de sa candidature en ligne